L'exploitation de la culture dans l'enseignement de l'oral à l'université. Compétence langagière vs compétence culturelle

« Exploitation of culture in oral teaching at the university. Language competence vs cultural competence»

Bedjaoui Nabila
Université Mohamed Khider. Biskra. Algérie
n.bedjaoui@univ-biskra.dz

Date de réception : 18/01/2020 Date d'acceptation : 08/05/2020

Résumé :

Dans le présent article, nous proposons une étude qui porte sur l'exploitation de la culture dans l'enseignement de l'oral à l'université. Notre objectif est d'esquisser le lien entre la compétence langagière et la compétence culturelle et leur impact l'une sur l'autre. La thématique du culturel suscite bon nombre d'interrogations notamment sur l'importance de la culture dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, en l'occurrence, la langue française.

Notre article s'articulera autour de la problématique suivante :

- La dimension culturelle peut-elle pallier la distance existant entre l'apprenant et la langue cible ? Peut-elle être le garant de la maitrise de cette langue ?
- Comment construire, chez l'étudiant, une compétence culturelle ?

Nous pensons, en guise d'hypothèses que :

- Une initiation à la culture de l'autre, pourrait contribuer à l'amélioration du niveau de la langue étrangère sans pour autant garantir sa maitrise.

- Une maitrise de la compétence langagière pourrait améliorer la compétence culturelle.

Pour répondre à notre problématique et vérifier nos hypothèses, nous proposons une expérimentation menée avec un groupe d'étudiants de 1ère année Licence de français, du

département des langues de l'université Mohamed Khider à Biskra. Il s'agit d'un entretien et d'un série d'activités d'oral. Les résultats obtenus ont confirmé nos hypothèses. Le recours à la culture de la langue cible ne garantit pas son acquisition.

Mots-clés : Compétence – langue – culture – oral –acquisition.

الملخص:

في هذا المقال، نقترح دراسة حول استغلال الثقافة في التدريس الشفهي في الجامعة،

وسنحاول التأكيد على العلاقة بين الكفاءة اللغوية والكفاءة الثقافية وأثرهما على بعض. يثير موضوع الثقافة العديد من الأسئلة، لا سيما حول أهمية الثقافة في تدريس / تعلم اللغات الأجنبية؟

مقالنا يدور حول القضية التالية:

هل يمكن أن يعوض البعد الثقافي المسافة بين المتعلم واللغة المستهدفة؟ هل يمكن أن يكون الضامن لإتقان هذه اللغة؟

ما كيفية بناء الكفاءة الثقافية لدى الطالب؟

ونحن نقدم الفرضيات التالية:

تدريس لثقافة الآخر، يمكن أن يسهم في تحسين مستوى اللغة الأجنبية دون ضمان إتقانها.

إتقان المهارات اللغوية يمكن أن يحسن من المهارات الثقافية.

للإجابة على مشكلتنا والتحقق من فرضياتنا، نقدم تجربة تم إجراؤها مع مجموعة من طلاب السنة الأولى ليسانس للغة الفرنسية في جامعة محمد خيضر، بسكرة. إنه استبيان وسلسلة من الأنشطة. أكدت النتائج التي تم الحصول عليها فرضياتنا. اللجوء إلى ثقافة اللغة المستهدفة لا يضمن اكتسابها.

الكلمات المفتاحية: الكفاءة -اللغة -الثقافة -الشفهي-الاستحواذ.

Introduction :

Qu'est-ce que la langue sinon cette forme concrète de nos pensées. Et qu'est-ce que la culture sinon ces revêtements qui se superposent sur notre identité pour façonner notre personnalité, que la langue exprime. Qu'en est-il de la langue de

l' « autre » ? Dois-t-on s'en imprégner pour mieux connaitre, mieux comprendre l'autre et la langue de l'autre ? Peut-on dissocier langue et culture ? L'une semble faire partie de l'autre et vice versa.

Dans le présent article, nous proposons une étude sur l'exploitation de la culture dans l'enseignement de l'oral à l'université. Nous essayerons de souligner le lien entre la compétence langagière et la compétence culturelle et leur impact l'une sur l'autre.

L'anthropologie, l'ethnologie et la sociolinguistique insistent sur l'importance de l'exploitation de la culturel dans tous les domaines de la vie des individus, parce que l'homme est la culture et la culture est l'homme.

Notre article s'articulera autour des interrogations suivantes :

- La dimension culturelle peut-elle pallier la distance existant entre l'apprenant et la langue cible ? Peut-elle être le garant de la maitrise de cette langue ?
- Comment construire, chez l'étudiant, une compétence culturelle ?

Pour répondre à ces interrogations, nous proposons les hypothèses suivantes :

- Une initiation à la culture de l'autre, pourrait contribuer à l'amélioration du niveau de la langue étrangère sans pour autant garantir sa maitrise.
- Une maitrise de la compétence langagière pourrait améliorer la compétence culturelle.

Pour mettre en évidence ces idées, nous proposons une expérimentation menée avec un groupe d'étudiants de 1ère année Licence de français, du département des langues de l'université Mohamed Khider à Biskra en Algérie. Il s'agit d'un entretien et d'une série d'activités d'oral.

Dans ce qui suit nous allons survoler les notions de culture, d'oral et de compétence, aussi précisons-nous, à ce sujet, que nous n'envisageons pas de nous étaler sur ces notions. Nous nous attarderons, néanmoins, sur les activités proposées aux étudiants pour rendre compte de notre problématique et pour

affirmer ou infirmer nos hypothèses. La présentation orale des étudiants sera évaluée selon les critères du CECRL, un outil que nous avons adopté dans nos enseignements pour l'évaluation entre autres, et que nous adaptons aux situations d'enseignement/apprentissage avec nos étudiants.

1- Culture :

Nous pensons que cette notion a été beaucoup exploitée ces dernières années dans beaucoup de domaines : anthropologie, ethnologie, sociolinguistique, didactique, pour ne citer que ceux-là.

L'homme est la culture et la culture est l'homme. Ceci pour préciser que tout ce qui se construit autour de l'homme et dans l'homme est culture. Tout ce qui émane de lui, tout ce qui porte une quelconque empreinte susceptible d'apporter une information sur l'un des aspects de sa vie physique ou psychique est culture.

Dans Qu'est-ce que la culture ? (2001), Yves A. Michaud apporte des précisions quant aux médiateurs de la culture. « Entre nos corps et le monde physique, entre les stimuli et nos capacités intellectuelles à les traiter, entre les affects bruts et nos manières de les élaborer en émotions et en passions, il y a toujours les médiations de la culture, que ce soit traditions culturelles, « humanités », mythes, littérature, représentations religieuses, formes artistiques, systèmes de croyance, modes de divertissement, systèmes de valeurs éthiques, formes du design.» (Michaud, 2001 : 9). L'homme transforme et se transforme au contact du monde. À travers les médiateurs, cités plus haut, il se remet en question en s'affrontant et en affrontant le monde.

Une définition de la notion de culture est proposée par E. B. Taylor qui met l'accent sur sa complexité, « Un tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, l'art, la morale, les lois, les coutumes et toutes autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société » (E. B. Tylor cité par Aristide, 1978 :111).

2- Oral :

Nous ne pouvons-nous empêcher, en abordant l'oral, de nous poser des questions. L'oral suscite jusqu'à aujourd'hui des interrogations. En tant qu'enseignants qui prenons en charge le module d'oral, nous avons l'impression, à chaque fois, d'avancer sans connaissances suffisantes de ce qu'est l'oral et de ce que nous sommes censée proposer comme enseignements dans ce domaine. L'oral a souvent été opposé à l'écrit. Ne pouvons-nous pas aborder l'oral indépendamment de l'écrit ? Une même personne ne peut-elle pas donner d'elle-même deux versions différentes quand elle parle et quand elle écrit ? La voix n'est-elle pas la preuve que l'oral est aussi présent que l'écrit ? « Méconnaissance ou mauvaise foi : on parle de l'oral sans tenter de définir au préalable l'objet dont on parle. Qu'est-ce que l'oral ? Bah, l'oral, c'est ça, quoi ! (...) Il semble bien qu'on ne dispose pas encore de descriptions de l'oral, complètes et accessibles à tous. ». (Tétart, 1975 : 69). Dans son article Les fondements épistémologiques de la linguistique des corpus oraux (2018), Arbach jette la lumière sur la situation de l'oral par rapport à l'écrit, aussi retrace-t-il l'évolution de l'oral dans différentes disciplines et l'apport de cette évolution au développement de ces disciplines (linguistique, sociolinguistique, phonétique...). L'auteur souligne le fait que jusque en 1980, « la langue parlée était encore considérée comme une langue inférieure ou déclassée par rapport à la langue écrite, ou comme une « langue populaire », indigne d'être étudiée. » (Arbach, 2018 : 32). Il cite Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987, p. 12) qui précisent que le terme « populaire », renvoyant au français parlé, « est accompagné « d'adjectifs péjoratifs » (français « relâché », français « populaire et argotique », français « familier »). (ibid)

Le CECRL (2001) propose une description des activités langagières. Il permet un cadrage plus précis de l'oral en phases de réception et de production. « La compétence à communiquer langagièrement du sujet apprenant et communiquant est mise en œuvre dans la réalisation d'activités langagières variées pouvant relever de la réception, de la production, de l'interaction, de la médiation (notamment les activités de traduction et d'interprétation), chacun de ces modes d'activités étant susceptible de s'accomplir soit à l'oral, soit à l'écrit, soit à l'oral et à l'écrit. » (CECRL, 2001 : 18). Nous rappelons que nous utilisons le CECRL comme outil d'évaluation des quatre compétences dont la compréhension et la production de l'oral, et nous estimons que cet outil s'adapte facilement aux situations d'apprentissage de la langue étrangère, notamment le français, au sein de nos classes.

3- Compétences langagières/compétences culturelles

Nous avons vu plus haut que la culture est à la source de toutes les manifestations qui ont trait aux différents aspects de la vie de l'être humain. La langue, elle, est au centre de ces manifestations puisque c'est aussi à travers elle que l'homme s'exprime et exprime sa culture. À propos de la langue et de la culture et de la relation qui les lie, Mailhot (1969) cite (Levi Strauss, 1958 : 81), « ...langue et culture sont deux modalités parallèles d'une activité fondamentale : je pense ici à cet être présent parmi nous, bien que nul n'ait songé à l'inviter à nos débats : l'esprit humain », Mailhot précise que la première fonction de ces deux systèmes parallèles se résume à l'échange, il sous-entend ici la communication. Il ajoute que « ... la culture possède une architecture similaire à celle du langage. L'un est l'autre s'édifient au moyen d'oppositions et de corrélations, autrement dit, de relations logiques » (Mailhot, 1969 : 206)

Dans *la notion de compétence en langue,* Casttelloti et Py (2002), mettent en exergue l'aspect problématique de la définition de la notion de compétence. Ils

précisent que dans le domaine de la didactique des langues, un domaine carrefour où se côtoient différentes disciplines « ... qui révèlent des imprécisions, des flous, voire des contradictions internes dans la définition de cette notion. » (Casttelloti & Py, 2002 : 10).

À travers le titre de notre article, il parait clair que ce qui nous préoccupe entre la langue et la culture c'est ce continuum qui nait au contact de l'une avec l'autre. Qu'en est-il alors des compétences émergentes de ces deux entités ? « *Les compétences sont l'ensemble des connaissances, des habiletés et des dispositions qui permettent d'agir.* » CECRL, 2001 :15). Pour Boyer (1996), ce qui fait la différence au niveau des compétences c'est le niveau de maitrise de certaines personnes par rapport à d'autres, ce qui les rend plus performantes. « *La compétence est un système de connaissances [...] organisées en schémas opératoires et qui permettent, à l'intérieur d'une famille de situations, non seulement l'identification des problèmes, mais aussi leur résolution efficace,* » Tardif (1994)

D'après le CECRL (2001), la compétence à communiquer langagièrement présente trois composantes : une composante linguistique, une composante sociolinguistique, une composante pragmatique. Ces composantes sont constituées de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre. « Mettre en avant la notion de compétence à communiquer c'est, d'entrée, *privilégier l'acteur social qui possède et développe cette compétence, conçue comme un ensemble complexe de savoirs, savoir-faire, savoir-être qui, par le contrôle et la mise en œuvre de moyens langagiers, permet de s'informer, de créer, d'apprendre, de se distraire, de faire et de faire faire, en bref d'agir et d'interagir avec d'autres dans un environnement culturel déterminé.* » (Coste, Moore et Zarate, 1997 : 12). Boyer (2001) définit la compétence culturelle à travers la compétence langagière, pour cela il paraphrase (Galisson, 1995, p. 59) : « *depuis que les didacticiens perçoivent la compétence*

culturelle comme un ingrédient majeur de la compétence communicative » je m'emploie à observer les fonctionnements spécifiques de la dite compétence culturelle à l'œuvre dans les discours sociaux, médiatiques en particulier, sans négliger bien entendu « la culture dans la langue » (Boyer, 2001 : 333). Boyer pense que la compétence culturelle constitue le cœur de la compétence communicative.

Dans une étude[1] menée sur la construction des compétences langagières, les chercheurs précisent le fait que les compétences langagières s'articulent avec la construction progressive de la compétence culturelle et ceci à travers un recours à

Des thèmes ayant trait à a culture comme les modes de vie, les traditions, les monuments..., le but étant de s'épanouir dans une dynamique de socialisation.

Dans *Communiquer en langue étrangère : de compétences culturelles vers des compétences linguistiques* (2004), Aline Gohart-Radenkovic se pose des questions quant à la nature même des compétences culturelles, à la façon de les évaluer, elle va même jusqu'à se demander si on peut les évaluer : «*Pourquoi vouloir intégrer un enseignement de la culture dans l'enseignement des langues étrangères ? Doit-on parler de culture ou de civilisation ?*

[1]Référentiel de compétences langagières construites en FLS CASNAV de l'académie de Rennes ce.casnav@acKrennes.fr

Peut-on envisager une initiation à la culture de l'autre sensibilisant aux différences entre la société des interlocuteurs étrangers et la nôtre ? Peut-on dans ce cas concevoir une formation à l'interculturel ? Destiné à quels types d'apprenants ? Dans quels buts ? (...) » (Gohart-Radenkovic, 2004 : 1). L'auteure ne nie pas la place occupée par la dimension culturelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère, par contre elle déplore le manque de réinvestissement méthodologique en didactique des langues. Elle appelle à l'adoption de démarches d'observation et de décodage des valeurs, aussi propose-t-elle des formations à l'analyse de la dimension interculturelle chez l'enseignant ou le formateur afin

qu'il puisse, à son tour préparer les apprenants au contexte des langues étrangères qu'ils sont en train d'apprendre. « *Toute langue véhicule avec elle une culture dont elle est à la fois la productrice et le produit* » Porcher, (1995).

4- Expérimentation

Pour souligner la relation entre la langue et la culture et pour apporter des éléments de réponse à notre problématique, nous avons mis en place une expérimentation au sein d'un groupe d'étudiants de 1ère année licence français de l'université de Biskra, que nous prenons en charge pour le module d'oral. Dans ce qui suit nous allons présenter notre étude : les méthodes d'enquête, l'échantillon, le corpus et les résultats.

4-1- Méthodes d'enquête

Nous ne remettons pas en cause la relation existant entre la langue et la culture. Ce que nous essayons de démontrer à travers notre étude est que cette relation ne garantit pas la maitrise de la langue cible à travers la culture de celle-ci. Pour ce faire nous avons travaillé sur une série d'activités afin d'évaluer la compétence langagière chez nos étudiants à travers le versant culturel de la langue française. Nous avons usé de la dimension culturelle comme outil dans le but d'aider l'étudiant à améliorer sa compétence langagière.

4-2- Échantillon

Notre échantillon est composé de 49 étudiants de 1ère année licence de français de l'université de Biskra. 07 étudiants n'ont jamais assisté et ne seront donc pas pris en considération. Nous avons donc retenu 42 étudiants, 39 filles et 03 garçons, 40 d'entre eux ont entre 19 et 24 ans et 02 entre 35 et 45 ans.

4-3- Entretien

Pour cerner le profil de notre échantillon et évaluer le niveau langagier des étudiants, nous avons effectué un entretien directif avec eux en guise de pré-test. Les questions posées étaient fermées et ne nécessitaient, de leur part qu'un choix

entre des réponses proposées par nous. Nous avons opté pour ce premier outil d'enquête afin d'observer la réaction des étudiants face aux questions, et aussi pour évaluer d'une manière directe leur compétences à l'oral. Force était de constater l'emprise du sentiment d'insécurité linguistique chez ces étudiants et leur incapacité à contrôler le stress conséquent. Le tableau ci-dessous contient les questions posées ainsi que les réponses des étudiants.

Questions	Réponses
Q 1. Est-ce qu'étudier le français était votre premier choix ? **oui** **non**	oui ⟶ 83.33% non ⟶16.66%
Q2. Que représente pour vous la langue française ? Une langue : **belle, *normale*** = neutre, **facile, difficile, rien**	80.95% ⟶ belle 7.14% ⟶ *normale* 45.23% ⟶ facile 28.51% ⟶ difficile 26.19 ⟶ +/- difficile
Q 3. Que pensez-vous de votre niveau en français ? Est-il : **très bon, bon, moyen, bas**	73.80% ⟶ moyen 19.14%⟶ bon 7.14% ⟶ bas

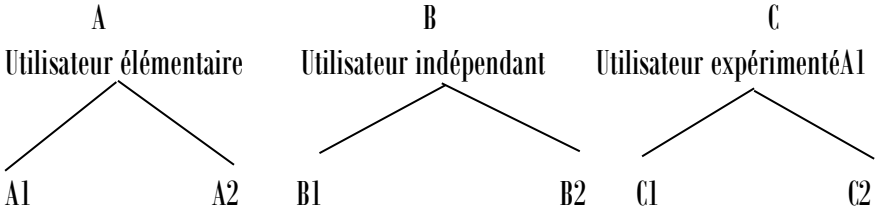
Tableau N° : 1 L'entretien

Pour la Q1, la majorité des étudiants, 83.33%, ont choisi d'étudier le français, ce qui n'est pas le cas de 16.66% d'entre eux qui avaient fait d'autres choix : anglais, espagnol, à titre d'exemple. Il est à signaler qu'avant de poser la Q 2, nous avons expliqué à nos étudiants le concept de représentations, afin qu'ils puissent cerner la vision qu'ils ont de la langue française. 80.95% des étudiants pensent que le français est une belle langue, 45.23% pensent qu'elle est facile, 28.51% pensent qu'elle est difficile. Pour la Q3, 73.80% pensent qu'ils ont un

niveau moyen, chose qui ne se reflète pas dans les résultats obtenus lors des activités.

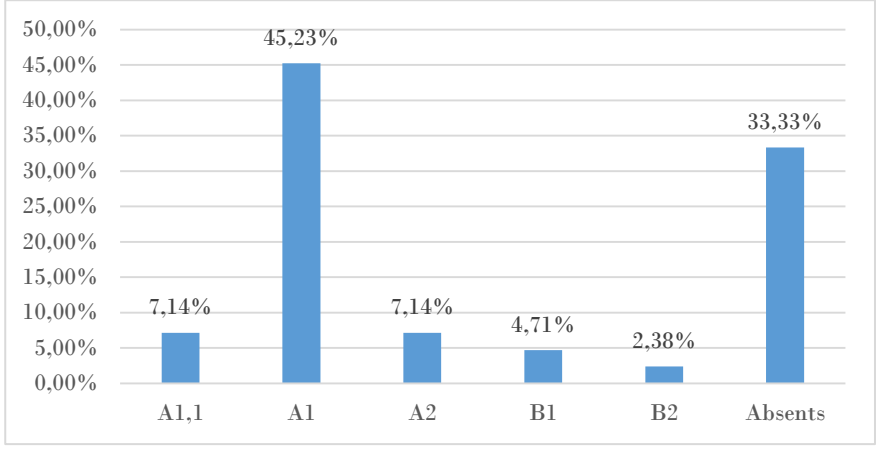
4.4 Test de niveau

Ayant beaucoup utilisé le recueil du CECRL dans nos enseignements, notamment dans l'évaluation des quatre compétences, nous avons soumis nos étudiants à un test de niveau avant d'entamer les activités. Nous rappelons qu'il s'agit d'évaluer les compétences de l'apprenant en se référant aux six niveaux :



Suite à cet entretien, nous avons pu préciser le niveau (selon le CECRL) de chaque étudiant. Les résultats sont représentés dans l'histogramme suivant :

Figure N° 1 Niveaux (CECRL)



D'après les résultats obtenus, 3 étudiants, soit 7.14% ont un niveau au deçà du niveau A1, ils observent de réelles lacunes tant au niveau de la réception qu'à celui de la production. 19 étudiants, soit, 80.95% ont un niveau A1 (*Peut produire des*

expressions simples isolées sur les gens et les choses). 3 étudiants soit 7.14% ont un niveau A2 (*Peut décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées*.). 2 étudiants, soit 4.71% ont un niveau B1 (*Peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points*.). 1 étudiant, soit 2.38% a un niveau B2 (*Peut méthodiquement développer une présentation ou une description soulignant les points importants et les détails pertinents. Peut faire une description et une présentation détaillées sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en développant et justifiant les idées par des points secondaires et des exemples pertinents*.)

4.5 **Activités proposées**

Enseigner l'oral n'est guère une tâche aisée, l'apprendre l'est encore moins. Utiliser l'aspect culturel de la langue française pour faciliter son apprentissage est une pratique désormais courante, mais est-elle pour autant efficace ?

Dans le cadre de la présente étude, nous avons sélectionné une série d'activités que nous avons soumises à nos étudiants. Une évaluation est effectuée après chaque présentation. Chaque activité passe par les étapes suivantes :

Proposition de l'activité (par l'enseignant), préparation, mémorisation, présentation, évaluation.

Les activités proposées renvoient à des thèmes en relation directe avec la langue française et la France et sa culture :

- Les monuments de Paris, (histoire et architecture...). Les étudiants choisissent un monument de Paris, ensuite ils résument les informations portant sur ce monument, les mémorisent pour enfin les présenter oralement devant leurs camarades.

- Fiche de lecture (orale) d'un roman, (biographie de l'auteur, personnages, résumé...)
- Le journal intime, (écriture du quotidien, description des actions, des lieux...)
- Les expressions idiomatiques, (comparaison, métaphore...)
- La gastronomie française, (Histoire, ingrédients, préparation...)

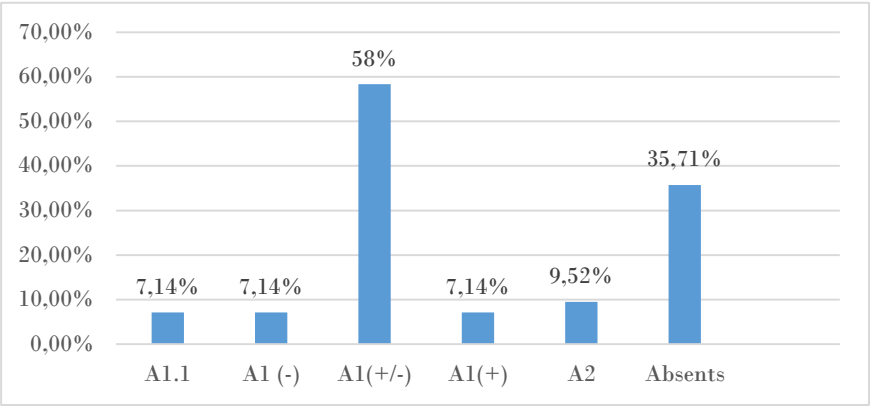
Le but de ces activités est d'améliorer chez l'étudiant sa compétence langagière à travers la culture et d'installer chez lui, en même temps, une compétence culturelle. La consigne est la même pour toutes les activités : préparation, mémorisation et présentation. Tout au long des séances d'oral nous essayons autant que faire se peut, d'initier nos étudiants à la présentation de leurs travaux sous forme d'exposés. Nous insistons, entre autres, sur certains éléments comme la voix qui doit être assez élevée, il est à noter qu'à cause du sentiment d'insécurité linguistique, les étudiants sont incapables de contrôler le stress qui affecte négativement leur voix, et pas seulement, il est apparent sur l'ensemble du corps. Le regard est aussi très important, il faut regarder les personnes qui sont en face afin de leur transmettre ce sentiment de confiance en soi. Nous pouvons aussi citer la position du corps, le gestuel et la mimique, éléments pouvant amener un plus à la présentation.

4.5.1 Activité 1 : Les monuments de Paris

Cette activité consiste à travailler sur un des monuments de Paris : La Tour Eiffel, L'Arc de Triomphe, Le Louvre, Sacré Cœur, Notre Dame de Paris, etc. L'étudiant était appelé à sélectionner les informations les plus pertinentes par rapport à l'histoire du monument et à son architecture, entre autres. Il devait ensuite essayer de mémoriser ces informations afin de les exposer devant ses camarades. L'objectif en est double voire triple, en premier lieu, l'étudiant apprend à sélectionner des informations sur un sujet précis, en second lieu, il entraine sa mémoire non pas à apprendre par cœur ces information mais plutôt à les retenir

consciemment, en dernier lieu l'étudiant s'exerce à présenter son sujet devant un auditoire familier. Ont participé à cette activité 27 étudiants, 15 étaient absents.

Figure N° 2 Monuments de Paris



Ce que nous pouvons constater à partir de cet histogramme c'est le nombre élevé d'absents pour cette activité, 35.71%. 58%% ont eu un niveau A1 (+/-), c'est-à-dire qu'ils avaient des difficultés à présenter les informations qu'ils avaient mémorisées au préalable. Et même au niveau de la structure de la langue, les étudiants sont incapables de respecter les règles de grammaire bien qu'ils aient mémorisé des phrases correctes. La question qu'on ne peut ne pas poser est la suivante : les étudiants ont-ils retenu l'aspect culturel des monuments de Paris ? Vu le niveau de leurs compétences langagières il est difficile de s'approprier l'information culturelle.

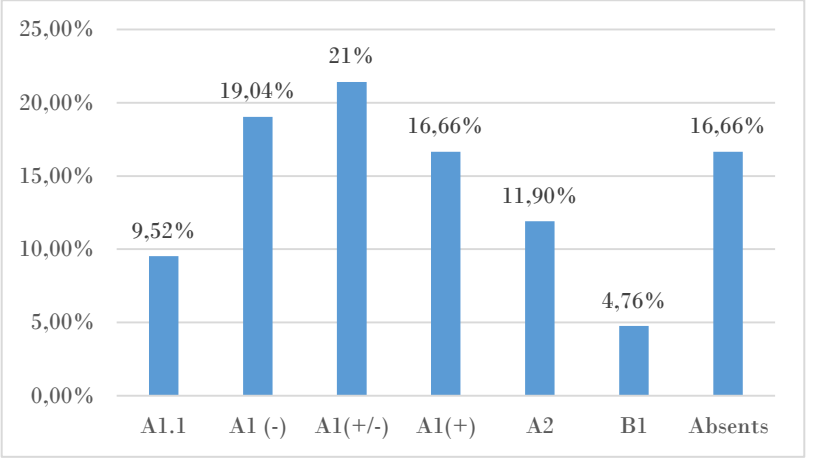
4.5.2. Activité 2. Fiche de lecture (orale) d'un roman

La lecture est un outil d'apprentissage, de découverte et d'évasion. Lire c'est voyager. À travers le livre, le lecteur découvre l'histoire des lieux et des époques et leur culture, « *La lecture est partie prenante de la culture.* » (Fabre & Ballesio, 2007 : 20). L'étudiant améliore son niveau de langue à travers la lecture. Aussi faudrait-il qu'il lise. Avant de commencer cette activité, nous avons demandé à nos

étudiants quels étaient les livres en français qu'ils ont déjà lus. 31 étudiants n'ont jamais lu de livres en français, 6 ont en lu un seul et 6 ont lu entre 3 et 6 et plus.

Les étudiants choisissent un roman qu'ils n'ont jamais lu, le lisent et préparent une fiche de lecture et la présentent oralement. Ils peuvent éventuellement utiliser une affiche pour s'orienter pendant leur exposé. La fiche contient, entre autre la biographie de l'auteur, les personnages et le résumé. 35 étudiants ont travaillé sur des romans d'auteurs français ou des romans traduits en français, (Les misérables d'Hugo, La sorcière de Portobello de Coelho, Le vieil homme et la mer d'Hemingway...) 7 étudiants étaient absents. Les résultats sont présentés ci-dessous :

Figure N° 3. Fiche de lecture (orale)



Nous rappelons, qu'en guise de critère d'évaluation, nous nous sommes servie des niveaux proposés par le CECRL, et nous avons ajouté des *appréciations* sous formes de signes (+, -, +/-) pour plus de précision, tant les différences sont significatives. Aussi, pour cette activité avons-nous des résultats qui rejoignent ceux de l'activité précédente. En A1.1, 4.76% des étudiants ont présenté leur fiche de lecture avec beaucoup de difficultés, tant sur le plan syntaxique que phonétique.

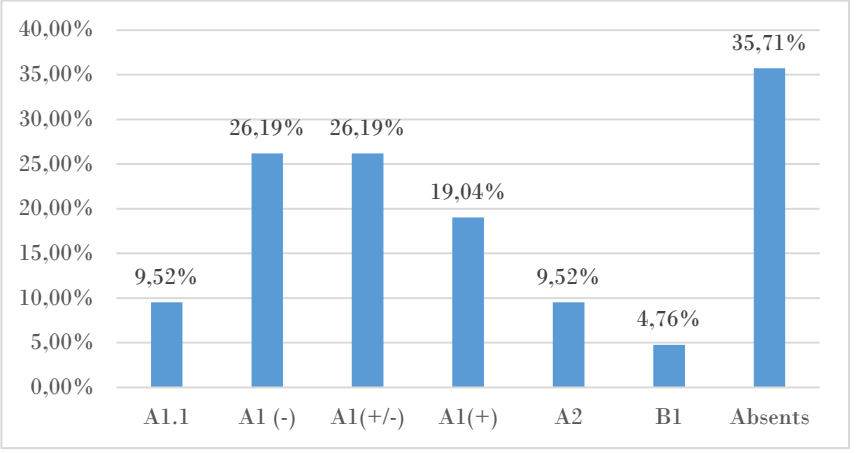
14.28% ont le niveau A1 (-), c'est-à-dire qu'ils sont un peu plus performants que leurs camarades du niveau A1.1, ils présentent donc les mêmes lacunes avec un soupçon de différence. Le plus grand nombre d'étudiants, 26%, ont un niveau A1 (+/-), ils sont au-deçà du niveau A1, qui reste insuffisant pour des étudiants de 1ère année licence français. 11,90% des étudiants ont un niveau A2, ils sont plus performants que ceux du niveau précédent. Enfin, 4.76% ont un niveau B1, leur présentation est structurée, leur résumé est personnel et non recopié d'internet, comme c'est le cas de beaucoup d'étudiants de ce groupe.

4.5.3 Activité 3. Le journal intime

Le journal intime est une pratique scripturale destinée à soi. Il s'agit de relater les évènements de sa journée, c'est une écriture du quotidien, une description des actions, des lieux..., tout en se confiant à ce *cher journal.* Nous proposons cette activité afin d'habituer les étudiants à organiser leurs activités quotidiennes sous forme d'actions, et à bien conjuguer les verbes qui forment ces actions et à raconter leur journée. *« (...) Le journal intime est donc une mode. Il est, parmi beaucoup d'autres, un fait de civilisation qui définit notre époque, et qui concerne chacun d'entre nous, intimiste ou non. Il n'est pas vain de s'interroger sur ses chances d'avenir. C'est bien un genre, car il a une histoire et une signification, liées à un certain état de la société.* » (Girard, 1965 :103)

Nous avons expliqué aux étudiants ce qui leur était demandé dans cette activité. Ils devaient d'abord écrire les évènements de leur journée dans une langue correcte, ensuite les raconter devant leurs camarades. Le but étant d'améliorer leur niveau en langue à travers la conjugaison des verbes. 27 étudiants ont participé à cette activité, 15 étaient absents.

Figure N° 4 Le journal intime

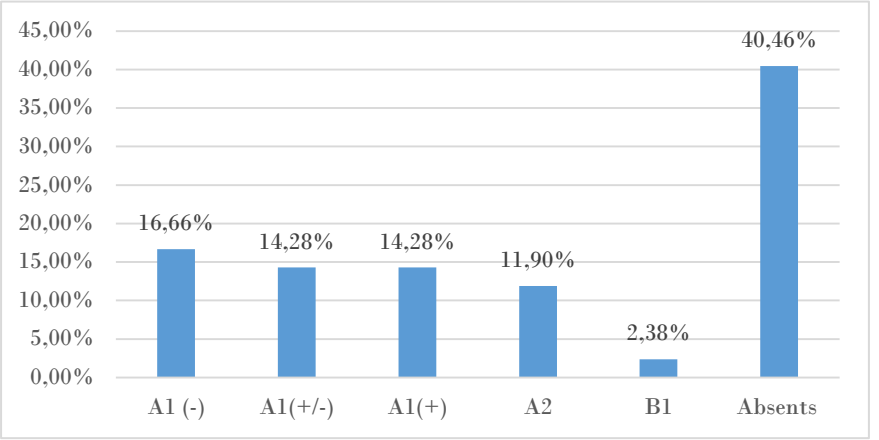


Il s'est avéré que les étudiants qui forment notre échantillon observent de sérieuses lacunes au niveau de la conjugaison des verbes. En effet 9.52% (A1.1), conjuguent mal tous les verbes contenus dans le récit de leur journée. 26.19% (A1 (-)) n'arrivent à conjuguer que 2 à 3 verbes. Le même pourcentage (A1 (+/-)) conjugue correctement 4 à 5 verbes et ceci sur 12 à 15 verbes. 19.04% (A1 (+)) font mieux en conjuguant 6 à 7 verbes et 9.52% arrivent à conjuguer jusqu'à 8 à 9 verbes, enfin 4.76% conjuguent correctement plus de 10 verbes. Sont aussi prises en considération les autres erreurs ainsi que la présentation orale.

4.5.4. Activité 4. La gastronomie française

La gastronomie étant un des aspects culturels d'un pays, nous avons proposé à nos étudiants de présenter un plat français (histoire, ingrédients, préparation...). Le but étant d'améliorer la compétence langagière à travers l'aspect culturel. Le principe est le même que pour les activités précédentes : préparation, mémorisation puis présentation. 25 étudiants ont participé à cette activité, 17 étaient absents.

Figure N° 5 La gastronomie française



Comme nous pouvons le remarquer à travers l'histogramme, 16.66% constitue le plus haut pourcentage parmi les étudiants présents, et c'est celui du niveau le plus bas A1 (-), un même chiffre, 14.28%, pour les niveaux A1 (+/-) et A1(+), le pourcentage qui correspond au niveau A2 est inférieur aux précédents et celui du B1, l'est encore plus. Lors de cette activité les étudiants avaient du mal à comprendre et à mémoriser les noms des personnes qui sont à l'origine des plats, aussi était-il difficile pour eux de présenter la recette tant les ingrédients en français n'étaient pas forcément familiers pour eux. Des plats comme : la tartiflette, le gratin dauphinois, la quiche lorraine...

4.5.5. Activité 5. Les expressions idiomatiques

Le choix de cette activité émane de l'intérêt que suscitent les expressions idiomatiques dans la contextualisation de la langue lors de son apprentissage. L'apport à la fois culturel et pédagogique de l'expression idiomatique fait d'elle un outil pertinent. « *C'est Roland Barthes qui en employant l'expression « pli de langage » l'a définie comme « une sorte de verset, de refrain, de cantilation »* (Diaz, 1983 : 38).

Nous avons proposé à nos étudiants une série d'expressions idiomatiques (ci-dessous), et nous leur avons demandé, dans un premier temps, quel en était le sens sans leur proposer des réponses éventuelles, et dans un second temps des propositions leur ont été proposées.

- Avoir le cœur sur la main (a. être malade, b. s'ennuyer, c. être généreux, d. donner ces organes.)
- Poser un lapin (a. être végétarien, b. adorer les femmes, c. avoir beaucoup d'enfants, d. ne pas venir à un rendez-vous.)
- Tomber dans les pommes (a. s'évanouir, b. détester quelqu'un, c. aimer le cidre, d. être ironique.)
- Se lever du pied gauche (a. se réveiller à l'heure, b. avoir de la chance, c. être de mauvaise humeur, d. faire du sport.)

Nous avons obtenu le tableau suivant :

Expressions	Nombre de réponse (Sans propositions)	Nombre de réponse (avec propositions)
Avoir le cœur sur la main	1	3
Poser un lapin	0	0
Tomber dans les pommes	1	2
Se lever du pied gauche	1	3

Les étudiants étaient dans l'incapacité de deviner le sens de ces expressions. Ils donnaient tous des réponses par rapport au sens premier. Même quand nous leur avons proposé des réponses, ils étaient incapables de deviner le sens. L'exemple le plus significatif est celui de *Poser un lapin*, la totalité du groupe ont choisi *avoir beaucoup d'enfants*. Ils ont pensé au fait que le lapin se reproduisait en grand nombre.

5- Synthèse :

Rappelons à ce niveau de l'étude que notre article s'articule autour des questions suivantes : la dimension culturelle peut-elle pallier la distance existant entre l'apprenant et la langue cible ? Peut-elle être le garant de la maitrise de cette

langue ? Comment construire, chez l'étudiant, une compétence culturelle ? Aussi avons-nous proposé les hypothèses suivantes : une initiation à la culture de l'autre, pourrait contribuer à l'amélioration du niveau de la langue étrangère sans pour autant garantir sa maitrise. Une maitrise de la compétence langagière pourrait améliorer la compétence culturelle. Les résultats obtenus suite à l'entretien et à travers les acticités effectuées avec les étudiants confirment nos hypothèses.

Une lecture des résultats montre clairement que le niveau de la majorité des étudiants se situe entre A1.1 et A1, rappelons que d'après le Cecrl, les compétences à ce niveau sont très limitées et l'étudiants ne peut formuler que quelques phrases et ne peut comprendre qu'une petite partie de ce qui lui est dit. Les résultats obtenus suites aux activités proposées montrent eux aussi, la difficulté à acquérir une compétence culturelle faute de compétence langagière.

Le profil d'entrée en 1 ère année licence de français doit frôler le B1. L'étudiant se doit d'avoir un niveau certain et non pas un certain niveau en langue française afin de pouvoir suivre les enseignements (linguistique, littérature, civilisation...) en cette langue. L'utilisation de la culture pourrait contribuer à l'amélioration du niveau de langue chez les étudiants, mais cette contribution est insignifiante tant que le niveau de l'étudiant est faible.

Conclusion :

Exploiter la culture pour améliorer l'oral chez les étudiants de la langue étrangère est l'une des issues adoptées par les didacticiens et les pédagogues. Seulement et dans le contexte de notre expérimentation la compétence langagière des étudiants est au-dessous du niveau requis en 1ère A Licence de Français. La compétence langagière ne s'améliore pas tant que l'étudiant n'est pas pris en charge individuellement. La compétence culturelle ne garantit pas la compétence langagière, La compétence culturelle ne survit pas à la compétence langagière. Il

faut maitriser une langue avant de prétendre à sa culture. Les étudiants du niveau A1 et moins n'ont pas fait de progrès significatif pendant le premier semestre. Ceux des niveaux A2, B1 et B2 ont amélioré leurs compétences culturelles à travers les activités proposées, parce qu'ils avaient déjà une compétence langagière. Les résultats du contrôle le confirment. Le problème persiste donc, chose qui nous amène à nous remettre en cause en tant qu'enseignants de l'oral.

Enseignons-nous l'oral dans nos classes ? Non. Ce que nous essayons de faire c'est plutôt corriger l'étudiant quand il prononce mal ou quand il fait des erreurs, quand il n'arrive pas à parler correctement, et encore. Est-ce que nous nous assurons qu'il a bien assimilé la correction que nous lui avons proposée ? Est-ce qu'il y a un suivi par rapport au niveau de langue ? Est-ce qu'il y a un test de niveau au début de l'année et un autre à la fin ? Est-ce qu'il y a une coordination entre les enseignants de l'oral ? Est-ce qu'il y a une relève l'année suivante ? Nous clôturons notre article avec cette citation qui incite à trouver le problème et de le traiter selon les normes requises. « *Les maux de grammaire se soignent par la grammaire, les fautes d'orthographe par l'exercice de l'orthographe, la peur de lire par la lecture, celle de ne pas comprendre par l'immersion dans le texte, et l'habitude de ne pas réfléchir par le calme renfort d'une raison strictement limité à l'objet qui nous occupe, ici, maintenant, dans cette classe, pendant cette heure de cours, tant que nous y sommes.* » *Daniel Pennac (2007)*

Bibliographie :

1. Arbach, Najib. (2018). Les fondements épistémologiques de la linguistique des corpus oraux. Action Didactique, 1, 31-54. http://univ-bejaia.dz/pdf/ad1/Arbach.pdf
2. Aristid. A. (1978). Culture, civilisation et développement, Paris, H. Deschamps.
3. Boyer, Henri. « L'incontournable paradigme des représentations partagées dans le traitement de la compétence culturelle en français langue étrangère », *Éla. Études de linguistique appliquée*, vol. 123-124, no. 3, 2001, pp. 333-340.

4. Castellotti, Véronique . Py. Bernard.(2002). La notion de compétence en langue, Lyon. ENS Editions.
5. CECRL. (2001). Conseil de l'Europe.
6. Coste, Daniel. Moore, Danièle. Zarate. Geneviève. 1997. Compétence plurilingue et pluriculturelle. Langues vivantes. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes : études préparatoires. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.
7. Fabre. I. & Ballesio. C ; B. (2007). Médiations autour du livre : développer le goût de la lecture, Dijon, Educagri Editions.
8. Girard Alain (1965), Le journal intime, un nouveau genre littéraire. In: Cahiers de l'Association internationale des études francaises, 1965, n°17. pp. 99-109; doi https://doi.org/10.3406/caief.1965.2280 https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1965_num_17_1_2280
9. Gohard-Radenkovic Alina (2004), Communiquer en langue étrangère : de compétences culturelles vers des compétences linguistiques, Paris, Peter Lang.
10. Hassan.R. & Bertot.F (2015), Didactique et enseignement de l'oral, Paris, Éditions Publibook université.
11. Mailhot, José. (1969). « Les rapports entre la langue et la culture » Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal, vol. 14, n° 4, 1969, p. 200-206.
12. Michaud. Yves (2001), Qu'est-ce que la culture ?, Paris, Odile Jacob.
13. Olga Diaz (1983), Les expressions idiomatiques. In: Communication et langages, n°58, 4ème trimestre 1983. pp. 38-48. doi : 10.3406/colan.1983.3566 http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1983_num_58_1_3566
14. Tétart. Jean Paul (1975), Le statut pédagogique de l'oral. In : ***Pratiques : linguistique, littérature, didactique***, n°6, 1975. Grammaire / Texte. pp. 57-74.